

ORGANISATION ET RÈGLEMENT DES ÉTUDES

LICENCE EN THÉOLOGIE

La Licence est constituée de six semestres d'études. Elle s'effectue en trois ans, maximum quatre ans (sauf dérogation).

Première année (1^{er} et 2^e semestres) : 60 crédits répartis en 6 Unités d'Enseignement (UE);
deuxième année (3^e et 4^e semestres) : 60 crédits répartis en 6 UE ; troisième année (5^e et 6^e semestres) : 60 crédits répartis en 6 UE.

Les étudiants* en Licence à plein temps sont soumis à un minimum de validations annuelles.

Les UE sont semestrielles. Elles sont composées de différents modules (dans un même département) auxquels sont attribués un nombre déterminé de crédits. Elles sont validées par une note égale ou supérieure à 10/20. Pour chaque module, une note inférieure à 10/20 et égale ou supérieure à 8/20 peut être rattrapée par une ou plusieurs note(s) acquise(s) dans un ou deux autre(s) module(s) de la même UE, pour autant que la moyenne de l'ensemble atteint 10/20.

Pour valider la Licence, les étudiants doivent suivre le cursus indiqué ci-dessous :

LICENCE 1^{re} ANNÉE (L1) : 6 UE = 60 crédits (19h30/année)

UE 1 Biblique (16 crédits) : 4 modules

- Ancien Testament I (2h/année, S1 et S2) : 4 + 4 crédits
- Nouveau Testament I (2h/année, S1 et S2) : 4 + 4 crédits

UE 2 Langues bibliques (12 crédits) : 4 modules

- Hébreu I (session + 3h/année, S1 et S2) : 3 + 3 crédits
- Grec I (session + 3h/année, S1 et S2) : 3 + 3 crédits

UE 3 Historique (12 crédits) : 4 modules

- Histoire ancienne (0h30/année, S1 ou S2) : 3 crédits
- Histoire moderne (1h30/année, S1 et S2) : 3 + 3 crédits
- Histoire contemporaine (0h30/année, S1 ou S2) : 3 crédits

UE 4 Systématique (10 crédits) : 3 modules

- Philosophie (1h/année, S2) : 4 crédits
- Systématique (2h/année, S1 et S2) : 3 + 3 crédits

UE 5 Pratique (3 crédits) : 1 module

- Théologie pratique (2h/année, S1 ou S2) : 3 crédits

- UE 6 Outils (7 crédits) : 4 modules
- Méthodologie (1h année, S1 et S2) : 3 crédits
 - Langue vivante (0h30/année S1 ou S2) : 2 crédits
 - Session intensive (0h30/année, S1 ou S2) 2 crédits

LICENCE 2^e ANNÉE (L2) : 7 UE = 60 crédits (18h/année)

- UE 1 Biblique (9 crédits) : 3 modules
- Introduction à l'exégèse AT/NT (1h/année, S3) : 3 crédits
 - Exégèse Ancien Testament (1h/année, S3 ou S4) : 3 crédits
 - Exégèse Nouveau Testament (1h/année, S3 ou S4) : 3 crédits

- UE 2 Langues bibliques (8 crédits) : 4 modules
- Hébreu II (session + 2h/année, S3 et S4) : 2 + 2 crédits
 - Grec II (session + 2h/année, S3 et S4) : 2 + 2 crédits

- UE 3 Historique (12 crédits) : 3 modules
- Histoire ancienne (1h/année, S3 ou S4) : 4 crédits
 - Histoire moderne (1h/année, S3 ou S4) : 4 crédits
 - Histoire contemporaine (1h/année, S3 ou S4) : 4 crédits

- UE 4 Systématique (14 crédits) : 3 modules
- Dogmatique (1h30/année, S3 ou S4) : 6 crédits
 - Ethique (1h/année, S3 ou S4) : 4 crédits
 - Psycho-anthropologie (1h/année, S3 ou S4) : 4 crédits

- UE 5 Pratique (7 crédits) : 2 modules
- Théologie pratique (1h/année, S3 ou S4) : 4 crédits
 - Stage (1h/année, S3 ou S4) : 3 crédits

- UE 6 Variable (4 crédits) : 1 module
- Option (1h/année, S3 ou S4) : 4 crédits

- UE 7 Outils (6 crédits) : 2 modules
- Langue vivante (1h/année, S3 ou S4) : 4 crédits
 - Session intensive (0h30/année, S3 ou S4) : 2 crédits

LICENCE 3^e ANNÉE (L3) : 6 UE = 60 crédits (15h/année)

- UE 1 Biblique (8 crédits) : 2 modules
- Exégèse Ancien Testament (1h/année, S5 ou S6) : 4 crédits

- Exégèse Nouveau Testament (1h/année, S5 ou S6) : 4 crédits

UE 2 Historique (8 crédits) : 2 modules

- Histoire moderne (1h/année, S5 ou S6) : 4 crédits
- Histoire contemporaine (1h/année, S5 ou S6) : 4 crédits

UE 3 Systématique (12 crédits) : 3 modules

- Dogmatique (1h/année, S5 ou S6) : 4 crédits
- Ethique (1h/année, S5 ou S6) : 4 crédits
- Psycho-anthropologie (1h/année, S5 ou S6) : 4 crédits

UE 4 Pratique (12 crédits) : 3 modules

- Théologie pratique (3h/année, S5 ou S6) : 4 + 4 + 4 crédits

UE 5 Variables (16 crédits) : 4 modules

- Options (4h/année, S5 et S6 dont Sciences des Religions) : 4 + 4 + 4 + 4 crédits

UE 6 Outils (4 crédits) : 2 modules

- Méthodologie ou Langue vivante (0h30/ année, S5 ou S6) : 2 crédits
- Session intensive (0h30/année, S5 ou S6) 2 crédits

REMARQUE SUR LES COURS A OPTION

Ils peuvent être pris à la Faculté dans le cadre des cours existants mais également à l'UPV, sous réserve de l'agrément du Directeur des études.

INTÉGRATIONS

Les intégrations de cursus antérieurs sont réalisées à la fin de la 1^e année d'études dans la Faculté sur décision du Collège des enseignants.

L'intégration des études antérieures faites en Faculté de Théologie se fait sur dossier (baccalauréat exigé).

Direction des études du cycle Licence : Elian Cuvillier

